

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 09/07/2015

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 9 Juillet 2015**

A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Jérémy VENON, Marie-Laure COLLON, Christian SANSEIGNE, COUPEROT Vincent, Charly NICOLLE, Olivier BOVE

Etaient absents excusés : Romain BONNET, Nicolas LAROCHE, Stevens DAVID

Secrétaire de séance : Marie-Laure COLLON

- Adhésion à l'Agence Technique Départementale
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 9/07/2015

DELIBERATION N° 23_24 06 2015 : Adhésion à l'Agence Technique Départementale

Visée par la préfecture le :

Monsieur le Maire présente la création de l'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE initiée par le Département lors de son assemblée délibérante du 19 Décembre 2014.

L'objectif de l'Agence Technique Départementale sera d'apporter, tout au long des projets d'aménagement des adhérents, une assistance administrative et technique susceptible de structurer l'émergence des opérations et d'accompagner tous les maîtres d'ouvrages dans les démarches, choix, arbitrages à réaliser au cours des opérations territoriales qu'ils mènent et ceci dans les domaines de la voirie, l'eau potable, l'assainissement eaux usées et eaux pluviales et des bâtiments.

L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE est un établissement public administratif en application de l'article L 5511-1 du Code général des collectivités territoriales. Les statuts prévoient les modalités d'administration de l'AGENCE, via une assemblée générale où tous les membres sont représentés par le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'adhérer à l'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE,
- **ADOpte** les statuts de l'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE tels qu'ils ont été votés lors de la session de l'Assemblée Départementale du 19 décembre 2014 et annexés à la présente délibération.
- **DESIGNE** Monsieur AUFRERE Stéphane, Maire., pour représenter la commune au sein des instances décisionnelles de l'Agence Départementale.

Questions diverses :

Plus de location de la salle de fêtes pendant la période des travaux.

Problème de poubelle vers le point collecte. Les personnes ne trient pas. Faire une affiche avec les règles de tri pour le recyclage.

Réunion SIT : Etude d'adduction d'eau potable. La DDT estime 15.000 €commune (pris en charge par le SIT – Coût pour Fleys 500 €et maximum 3 €par habitant. Ce projet a pour but de recenser le réseau, les fuites et élaborer les plans. Le SIT lance un appel d'offre pour ces travaux.

Impossibilité d'accueillir les scouts du 22 au 24 Juillet dans la salle communale.

Le SDEY propose une borne de recharge électrique pour les voitures. Pas assez d'éléments sur ce sujet.

L'entreprise ROY est choisie pour réaliser l'intervention de démoussage sur le toit de l'église.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 09/07/2015

Lors de la réalisation des travaux une déviation de jour sera mise en place par le service départemental (ATR). Cette signalétique sera mise de côté pour l'organisation de la Saint Vincent prévue en 2020.

3 avaloirs sur la route départementale seront à receler en profitant de la déviation mise en place pour l'église.

Travaux Franck Venon : Fosse vidée et branchement fait.

Réunion CCC : Fusion des communautés de communes par faite. La Communauté de Communes du Chablisien doit rencontrer d'autres Communautés de Communes. Cette fusion sera obligatoire à partir de 20.000 habitants.

Travaux salle des fêtes : Une demande a été faite à la préfecture pour le surcoût des travaux de 5.000 € Refus catégorique car les travaux étant réalisés, il est bien stipulé dans les conditions de l'obtention de la DETR qu'aucun travaux ne doivent être commencés. Un mail a été envoyé au Maître d'œuvre, Philippe LAFARGE pour régler le supplément.

Site internet : Photo panoramique – Histoire du village – Un blason pour la rentrée.

Projet de lancer la réfection du lavoir de la fonte sur le budget de l'eau.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20 h 00

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 23 09 07 2015 : Adhésion à l'Agence Technique Départementale

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 09/07/2015

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET	Absent	
Olivier	BOVE		
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE	Absent	
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID	Absent	
Jérémy	VENON		